

DEPARTEMENT
des Côtes d'Armor



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 17 OCTOBRE 2024

L'an, deux mille vingt-quatre, le dix-sept octobre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de JUGON-LES-LACS légalement convoqué le onze octobre, s'est réuni à la Salle Polyvalente de Dolo sous la présidence de M. Eric MOISAN, Maire.

PRÉSENTS : M. Jean-Charles ORVEILLON, M. Patrick MÉNARD, Mme Gwenaëlle AOUTIN, Mme Adeline BRIVE, M. Robert LEBLANC, Adjoint, M. Jacky GILLET, Mme Chantal TARDY, M. Jean-Pierre HERVÉ, M. Mickaël CARDIN, Mme Malika TOUBLANC, Mme Natacha CARRO, Mme Stéphanie FLÉGEAU, Mme Servane GESRET, Mme Julie POUPART, M. Alexis POIDEVIN, Mme Marie-Sergine BEZARD, M. Denis KEURMEUR.

POUVOIRS : Mme Christelle MEUNIER a donné pouvoir à Mme Chantal TARDY
Mme Gwendoline FELIN a donné pouvoir à M. Alexis POIDEVIN
Mme Mauricette DIRR a donné pouvoir à M. Robert LEBLANC

Absents : M. Thierry LEBOUCHER (excusé), M. Pierre AUVRET

Secrétaire de séance : Mme Marie-Sergine BEZARD

Date de la convocation et d'affichage : 11 octobre 2024

Nombre de Membres

Objet de la Délibération
n°2024-0100

Afférents au Conseil Municipal.	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	21

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES DU 24 septembre 2024 : CHOIX DU CABINET POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX DE VOIRIE ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER DU LOTISSEMENT « RESIDENCE DE BOUTARD »

M. le Maire donne le compte rendu de la commission d'appel d'offres réunie le 24 septembre 2024 avec M. Boutruche de l'ADAC22 qui a procédé à l'analyse des offres pour le recrutement d'un cabinet de maîtrise d'œuvre pour des travaux de voirie et d'aménagement paysager du lotissement « Résidence de Boutard » : 12 cabinets de Maîtrise d'œuvre ont répondu et la commission d'appel d'offres a retenu l'offre de Quarta pour un montant de 19 480 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise M. le Maire à signer les pièces du marché avec le cabinet Quarta pour un montant de 19 480 € HT.

Le secrétaire de séance, Mme Marie-Sergine BEZARD

Fait et délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Le Maire, Eric MOISAN

